



Pour une creation d'entreprise

Par **caro**, le **24/02/2011** à **15:52**

Bonjour,

Je suis actuellement au chômage avec des droits ouverts. Je souhaite créer mon entreprise sté de maçonnerie (SARL) et embaucher mon mari qui lui travaille actuellement. Est ce que je vais pouvoir obtenir des aides et pour lui (en tant que 1^{er} employé) y aura t il des aides pour cet embauche ?

merci pour vos réponses.

Caro

Par **jrockfalyn**, le **24/02/2011** à **17:41**

Bonjour

Il existe plusieurs types d'aides (régionales, départementales, locales) en fonction de votre projet, de la création d'emplois et du lieu d'implantation de l'entreprise : ACCRE, Prêts de revitalisations, etc.

Le mieux est de consulter le CFE (centre de formalités des entreprises) qui va vous guider dans la création de votre projet et qui saura localement vous conseiller les aides les plus adaptées à vos besoins.

Il faut faire du "sur mesure".

Cordialement

